

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR Lundi 16 janvier 2023

PV n° 362

Présents : Mmes Elisabeth AUGER, Cécile ROY-RETIF, Aurélie RUBIO, Sandrine LOQUET
MM. Laurent PINAULT, Francis LUCAS, Anthony LEMEY, Morgan REGNIER, Thierry DECAN, Fabien BOUBET (en visio)

Absents excusés : MM. Alexis JUGUET, Christian LEMAIRE, Mickaël MANDARD, Daniel GILLARD

Le quorum étant atteint, la séance peut avoir lieu.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL N°361 DU LUNDI 21 NOVEMBRE 2022

Le Procès-Verbal n° 361 est approuvé à l'unanimité par les membres présents lors de cette réunion.

INFORMATIONS DIVERSES

○ Vœux

Tous les membres du comité souhaitent remercier les clubs, le Conseil Départemental, la Ligue du Centre et la FFTT de leurs vœux 2023 !

○ Licenciation

Il y a 1 374 licenciés dont 699 en compétitions et 675 en loisirs. Depuis la réunion, le CD41TT a dépassé le chiffre symbolique des 1400 licenciés ! Vous pouvez suivre l'évolution des licences au jour le jour en suivant ce lien :

<http://www.fftt.com/stats/region.php?reg=fr-cvl-all>

○ Maison des Sports : changement d'adresse

L'adresse officielle de la Maison des Sports est dorénavant 1, avenue de Châteaudun 41000 Blois.

Cette modification entraîne des démarches administratives à effectuer auprès de la Préfecture et de l'INSEE. Ce changement entraînera également la modification de nos statuts.

www.comitett41.fr

comitetennisdetable41@laposte.net

○ Divers

- (PV 361) La voiture du Comité a été endommagée sur le flanc droit. Selon notre contrat d'assurance, une franchise de 350 € est due en cas de réparation du véhicule. Un devis estimatif des réparations est demandé ainsi que les conséquences au niveau assurance (malus). Ce point est reporté dans l'attente du rapport de l'expert et du devis qui seront communiqués à Francis.

G.E. (Groupement Employeur Tennis de Table Centriste)

Le Groupement Employeur, proposé par la Ligue, a pour objet la mise à disposition de ses membres d'un ou plusieurs salariés (sportif, administratif...) liés au groupement par un contrat de travail. Celui-ci peut apporter une aide ou conseils en matière d'emploi ou de gestion des ressources humaines.

L'association serait constituée de la Ligue et des six Comités (membres fondateurs). Tous les clubs pourront faire partie du groupement. L'association subviendrait à ses dépenses par ressources et solidarité (cotisations, participation aux frais de fonctionnement, subventions...).

Une discussion s'instaure entre les membres du Comité.

A l'unanimité moins une abstention, les membres votent contre l'entrée du CD41TT au G.E.

Le projet présenté est trop vague en terme de coût pour un adhérent entrant. Notre territoire est vaste et les créneaux horaires des entraînements sont identiques dans les clubs pour le Loir-et-Cher. Nos clubs sont pratiquement autonomes et pour ceux qui en font la demande, notre ATD pourvoit à ce manque.

Après avoir entériné cette décision, Laurent PINAULT nous informe que les comités du 37 et du 28 ont également voté contre. Pour les autres, pas d'information.

1 TABLE/1 ÉCOLE

L'inauguration de la table de Morée est prévue le jeudi 26 janvier à 14h45. Francis LUCAS représentera le CD41TT auprès de M. le Maire, du directeur et du président HALBOT.

Achat mutualisé des tables d'extérieur pour les écoles de Sassay et Azé : la société Cap Sport est chargée par la Ligue de gérer la commande globale et la livraison des tables dans les écoles. Contact a été pris pour anticiper la commande avant fin janvier 2023 à cause de la flambée des prix.

TRÉSORERIE

Cécile nous informe que toutes les prestations relatives à la phase 1 ont fait l'objet d'un remboursement. Tous les clubs sont à jour de leurs cotisations.

Elle nous informe que les statuts doivent être modifiés et réadaptés. Sandrine s'est proposée pour l'aider dans cette démarche (en cours).

Elle a mis également à jour tous les documents relatifs à la DUE, à transmettre à Julien.

www.comitett41.fr

comitetennisdetable41@laposte.net

COMMISSIONS

○ Championnat/Equipes

La modification du règlement départemental du championnat par équipes se fera pour la saison 2023/2024, toutefois les nouvelles règles de la FFTT sont déjà appliquées.

Pour cette 2^{ème} phase, toutes les poules sont complètes. Pas de retour négatif.

Pour la saison prochaine, les souhaits seront demandés aux clubs, toutefois, Francis confirme que les poules seront ajustées pour qu'elles soient complètes, aucune doléance ne sera acceptée.

○ Critérium Fédéral

Le 3^{ème} tour du Critérium Fédéral est organisé à Blois le samedi 28 janvier au niveau départemental et le dimanche 29 janvier au niveau régional pour les benjamins & minimes garçons.

○ Arbitrage

Le dimanche 8 janvier a eu lieu la formation d'arbitre régional à Vineuil. Cette formation était dirigée par Fabien BOUBET et Philippe LEBON. Merci à eux et félicitations à tous les futurs arbitres.



Fabien BOUBET a enchaîné avec la formation JA1 le samedi 14 janvier. Les lauréats qui auront réussi leur théorie, devront valider leur pratique prochainement.



www.comitett41.fr

comitetennisdetable41@laposte.net

○ Vétérans

La Coupe Vétérans s'est disputée le dimanche 15 janvier 2023 à Vendôme. 14 équipes étaient engagées. On notera :

- 1^{er} en V1 – Vendôme (François LAVAUD & Frédéric GAGNIER)
- 1^{er} en V2 – Saint-Aignan (David NAIL & Frédéric CHASLES)
- 1^{er} en V3 – Chailles (Francis LUCAS & Patrick RICHY)

Tous les résultats sur <https://www.comitett41.fr/coupe-veterans/>

Une possible modification de l'horaire de la compétition est à envisager pour la saison prochaine.

○ Fémi'Ping

La 4^{ème} édition du Fémi'Ping est programmée le dimanche 9 avril à Saint-Aignan

○ Corpos

Les Individuels Corpos se sont déroulés à Vineuil le samedi 7 janvier. Vous trouverez, en suivant ce lien, le compte-rendu complet de Michel PIGELET.

<https://www.comitett41.fr/individuels-corpos/>

○ TOP 8



Cette nouvelle compétition s'est déroulée le 1^{er} week-end des vacances d'hiver à Mer. Etaient réunis les meilleurs jeunes en -11/-13/-15/-18 ans.

Vous trouverez tous les podiums par ce lien : <https://www.comitett41.fr/top-8/>

○ Matériel

Comme il avait été indiqué sur le précédent PV, le comité souhaite revendre sa sono (achat en 2011, pour 2 247,02 € Ttc). Il ne sera pas fait d'estimation. Le Comité souhaite la proposer prioritairement au club de Salbris qui n'est pas équipé et accueille chaque saison une ou plusieurs compétitions sur son site. Si un club est intéressé, faire une offre à Laurent PINAULT avant fin février.

www.comitett41.fr

comitetennisdetable41@laposte.net

CDJT/ATD

- Les vêtements de travail, commandés chez Wack Sport, ont été floqués et remis à Julien AUFRERE.
- La convention de mise à disposition de Julien avec la Ligue est actée. Il sera référent régional de détection sur la base d'une mise à disposition de 21 jours de travail (17 actions sur l'ensemble de la Ligue et 5 jours de travail administratif en télétravail), selon un calendrier élaboré conjointement entre le Président du CD41TT, l'ATD41 et le CTN, Nicolas METAIREAU.
- Stage de regroupement sur sélection les 14-15 et 15 février 2023 à Chailles.
- Stage départemental de perfectionnement les 20-21 et 22 février 2023 à Saint-Georges/Cher.

DIVERS

- Les membres du CD41TT ont validé le devis Décathlon pour l'achat de balles et de filets pour la somme de 1 057,50 € dans le cadre du dossier « Ping extérieur », ainsi que la dotation de balles pour les clubs. Une commande de sweats chez Wack Sport est également actée pour les membres du CD41TT et sera floquée : elle permettra aux bénévoles du comité d'être identifiés lors des manifestations sportives ou autres représentations officielles.

Fin de la réunion à 22h05.

Prochaine réunion le 13 mars 2023 à 18h30



Sandrine LOQUET

Secrétaire générale du Comité
de Loir-et-Cher de Tennis de Table

sandrineloquet@sfr.fr
06 10 84 06 32

